



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE
MRC de Portneuf
Province de Québec

Avis public

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Mélanie Bourgeois, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne :

QUE conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne;

QUE l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti en vertu de l'article 1012 du Code municipal du Québec et de l'article 81 de la Loi sur la fiscalité municipale, soit avant le 1^{er} mars 2024, à toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages, ou autres deniers.

Si vous êtes contribuables de la municipalité et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2024, communiquez avec nous au 418 329-3304 poste 102.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 23 FÉVRIER 2024.

Mélanie Bourgeois
Directrice générale, greffière-
trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le 23 FÉVRIER 2024 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 23 FÉVRIER 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Mélanie Bourgeois
Directrice générale, greffière-
trésorière par intérim